

RCS : GUERET Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00060 Numéro SIREN : 328 539 358 Nom ou dénomination : 3si

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2019 sous le numéro de dépôt 477

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N° 477 E 17/06/2019

Désignation de l'entreprise		SAS 3 SI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 Avenue d' Auvergne 23000 GUERET		Durée de l'exercice précédent*		9	
Numéro SIRET*		3 2 8 5 3 9 3 5 8 0 0 0 5 6		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 336 894	159 964	1 176 930
		Fonds commercial (I)	AH	AI	22 867		22 867
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 000	6 111	(2 111)
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	460 000	124 647	335 352
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 875	1 875	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	509 081	255 133	253 948
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	18 057		18 057
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	100		100
TOTAL (II)		BJ	BK	2 352 876	547 731	1 805 144	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	159 312		159 312
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 162		1 162
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	846 338	8 885	837 452
		Autres créances (3)	BZ	CA	120 636		120 636
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	94 675		94 675
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 143 589		2 143 589	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 164		21 164	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 386 879	8 885	3 377 993	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	5 739 755	556 617	5 183 138	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		22 867	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie calculée Confiance

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 SI</u>		Néant ☐ *	
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>409 950</u>)	DA	409 950
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	365 033
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	21 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	2 822 925
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	416 679
	Subventions d'investissement	DJ	37 368
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 073 556
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	353 721
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 691
	Dettes fiscales et sociales	DY	290 517
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 104
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	442 531
	TOTAL (IV)	EC	1 109 582
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 183 138
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	885 158
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	969	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 SI							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	330 396	FB	36 251	FC	366 647
	Production vendue	biens *	FD	485 136	FE	49 838	FF	534 974
		services *	FG	2 105 787	FH	144 264	FI	2 250 052
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 921 320	FK	230 353	FL	3 151 673
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	355 417
	Subventions d'exploitation						FO	13 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	13 103
	Autres produits (I) (11)						FQ	8 770
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 542 464
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	279 622
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(10 375)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	6 297
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	372 910
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	60 626
	Salaires et traitements*						FY	1 539 660
	Charges sociales (10)						FZ	582 913
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	135 544
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	19 219
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 995 305	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	547 159	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	294
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 314
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	17 609
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	4 211
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 979
	Différences négatives de change						GS	64
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	7 254
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	10 354	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	557 513	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 SI</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	52	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	5 772	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 824	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 486	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 528	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 296	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	144 131	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 565 898	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 149 219	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	416 679	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 103	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	18 940	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	42			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 486			
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		52		
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 272		
Subventions d'investissement virées au résultat		2 500		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 SI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 183 139 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 416 679 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : néant
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Il a été viré du compte "Immobilisations corporelles en cours" au compte "Concessions Brevets Licences" la somme de 1 230 301.01 € correspondant à la refonte des 4 logiciels métiers.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 37 088 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2017, la société 3SI a absorbé la société 3SI EXPANSION. La société absorbante étant une filiale à 100% de la société absorbée, cette opération de fusion est réalisée à l'envers.

L'actif net apporté par la SAS 3SI EXPANSION à la SAS 3SI s'élève à 2.178.983 euros dont 1.620.000 euros représentant la valeur des titres 3SI.

En rémunération de cet apport, la SAS 3SI a créé 2.125 actions nouvelles d'une valeur nominale de 120 euros, soit une augmentation de capital de 255.000 euros, et une prime de fusion de 1.923.983 euros.

En annulation des titres apportés, la SAS 3SI a réduit son capital de 216.000 euros, ainsi que la prime de fusion de 1.404.000 euros.

Enfin, il a été décidé de réduire la valeur nominale des 2.125 actions de 120 euros à 6,22 euros par création de 38.870 actions nouvelles, soit au total 40 995 actions de 6,22 euros, puis d'augmenter le capital social d'une somme de 154.950 euros prélevées sur le compte « prime de fusion » pour le porter à 409.950 euros, en élevant la valeur nominale des 40.995 actions de 6,22 euros à 10 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 867			22 867
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	107 624	1 233 271		1 340 895
Immobilisations incorporelles	130 491	1 233 271		1 363 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	460 000			460 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	317 302	3 089		320 391
- Matériel de transport	15 923			15 923
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 428	6 163	13 824	172 767
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	874 884		874 884	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 850 413	9 252	888 708	970 958
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 609	-16 451		18 157
Immobilisations financières	34 609	-16 451		18 157
ACTIF IMMOBILISE	2 015 513	1 226 072	888 708	2 352 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 233 271	9 252	-16 451	1 226 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 233 271	9 252	-16 451	1 226 072
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		874 884		874 884
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 824		13 824
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		888 708		888 708

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 913	65 951		161 864
Immobilisations incorporelles	95 913	65 951		161 864
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	101 647	23 000		124 647
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 535	20 173		85 708
- Matériel de transport	12 714	933		13 647
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 630	25 487	11 338	155 778
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	323 401	69 594	11 338	381 656
ACTIF IMMOBILISE	419 314	135 545	11 338	543 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 006 296 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	18 057		18 057
Autres	100		100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	846 338	846 338	
Autres	120 637	120 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 164	21 164	
Total	1 006 296	988 139	18 157
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	16 451		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	22 990
Banque - Intérêts courus à recevoir	16 659
Total	39 650

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 409 950,00 Euro décomposé en 40 995 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 800	120,00
Titres émis pendant l'exercice	40 995	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice	1 800	120,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 995	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 109 583 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	969	969		
- à plus de 1 an à l'origine	352 752	128 328	214 274	10 150
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	16	16		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 692	20 692		
Dettes fiscales et sociales	290 517	290 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 105	2 105		
Produits constatés d'avance	442 531	442 531		
Total	1 109 583	885 159	214 274	10 150
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	96 469			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	5 190
Intérêts courus	16
CONGES A PAYER	76 607
CH SOC S/CP	32 941
ORGAN. SOC. AUTRES CHARG. A PAYER	27 957
ETAT CHARGES A PAYER	2 484
Total	145 195

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	21 164		
Total	21 164		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	442 531		
Total	442 531		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	494 147	49 838	543 985
Ventes de produits intermédiaires	-7 741		-7 741
Ventes de produits résiduels	-1 270		-1 270
Travaux	-302		-302
Etudes	-851		-851
Prestations de services	2 068 467	144 265	2 212 732
Ventes de marchandises	330 396	36 251	366 647
Produits des activités annexes	38 473		38 473
TOTAL	2 921 320	230 354	3 151 674

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 322 Euro

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture au titre du CPF s'élève à 2 648 heures.

Pour information le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au titre du DIF au 31 décembre 2014 s'élève à 2 021 heures.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Privilège prêteur de deniers</i>	460 000
<i>Hypothèque</i>	40 000
Autres engagements donnés	500 000
Total	500 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Le capital restant dû des prêts s'établit à 149 751.99 € au 31 décembre 2018.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 205 997 Euro

Cet engagement est calculé avec les options suivantes :

- départ volontaire à 62 ans,
- méthode de calcul de la convention collective n° 1486 SYNTEC

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

La société 3SI n'a pas engagé de dépenses en matière environnementale.

3 SI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 409 950.00 €

Siège social : 30 Avenue d' Auvergne

23000 GUERET

328 539 358 RCS GUERET

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 7 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 416 679.39 €, de la manière suivante :

- Affectation d'une somme de 19 395.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 70 000.00 €
à la distribution de dividende, soit par action,
un montant de 1.71 €
- et le solde, soit 327 284.39 €
au compte "Autres réserves"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 1.71 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué : néant

Exercice : 31/03/2017

- Dividende global distribué : néant

Exercice : 31/03/2016

- Dividende global distribué : 100 000.00 €



S.A.S 3.S.I.

30, Avenue d'Auvergne

23000 GUERET

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

3. S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 409 950 Euros
Siège social : 30 avenue d'Auvergne - 23000 GUERET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018

Gilles VALVO

Commissaire aux Comptes

11, rue de la Fontaine Bleue - BP 10113

19103 BRIVE CEDEX

Téléphone : 05.55.18.08.08 - Télécopie : 05.55.18.04.04

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS****Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de la SAS 3 S.I.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée 3 S.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brive, le 5 juin 2019



Gilles VALVO,
Commissaire aux Comptes.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	1 336 895	159 964	1 176 930	8 277
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles	4 000	6 111	-2 111	3 433
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	460 000	124 647	335 353	358 353
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876	1 876		
Autres immobilisations corporelles	509 082	255 133	253 948	293 776
Immobilisations corporelles en cours				874 884
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	18 057		18 057	34 509
Autres immobilisations financières	100		100	100
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 352 877	547 732	1 805 145	1 596 199
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	159 312		159 312	148 936
Avances et acomptes versés sur commandes	1 163		1 163	6 247
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	846 338	8 885	837 453	777 917
Autres créances	120 637		120 637	52 474
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	94 675		94 675	82 163
Disponibilités	2 143 590		2 143 590	1 835 966
Charges constatées d'avance (3)	21 164		21 164	21 814
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 386 879	8 885	3 377 994	2 925 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 739 756	556 617	5 183 139	4 521 717
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	409 950	216 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 033	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	21 600	21 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 822 926	2 356 162
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	416 679	466 764
Subventions d'investissement	37 368	39 868
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 073 556	3 100 394
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	353 721	449 221
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16	27
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 692	257 537
Dettes fiscales et sociales	290 517	272 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 105	2 494
Produits constatés d'avance (1)	442 531	439 120
TOTAL DETTES	1 109 583	1 421 323
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 183 139	4 521 717
(1) Dont à plus d'un an (a)	224 424	352 752
(1) Dont à moins d'un an (a)	885 159	1 068 571
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	969	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	330 396	36 251	366 647	243 505
Production vendue (biens)	485 136	49 838	534 974	520 364
Production vendue (services)	2 105 788	144 265	2 250 052	1 754 968
Chiffre d'affaires net	2 921 320	230 354	3 151 674	2 518 837
Production stockée				
Production immobilisée			355 417	398 490
Subventions d'exploitation			13 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 103	10 511
Autres produits			8 770	11 075
Total produits d'exploitation (I)			3 542 465	2 938 913
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			279 623	202 603
Variations de stock			-10 376	-28 882
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 298	9 984
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			372 911	756 869
Impôts, taxes et versements assimilés			60 627	36 127
Salaires et traitements			1 539 661	902 096
Charges sociales			582 913	324 614
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 545	59 114
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			8 885	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			19 219	12 503
Total charges d'exploitation (II)			2 995 305	2 275 029
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			547 159	663 884
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			294	288
Autres intérêts et produits assimilés (3)			17 315	10 801
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			17 609	11 088
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 211	
Intérêts et charges assimilées (4)			2 979	3 139
Différences négatives de change			64	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			7 255	3 139
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			10 354	7 949
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			557 514	671 833

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	52	52
Sur opérations en capital	5 773	2 373
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 825	2 425
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42	
Sur opérations en capital	2 486	1 081
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 528	1 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 297	1 344
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	144 131	206 413
Total des produits (I+III+V+VII)	3 565 899	2 952 426
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 149 219	2 485 662
BENEFICE OU PERTE	416 679	466 764
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 SI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 183 139 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 416 679 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
1 à 5 ans
- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : néant
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Il a été viré du compte "Immobilisations corporelles en cours" au compte "Concessions Brevets Licences" la somme de 1 230 301.01 € correspondant à la refonte des 4 logiciels métiers.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 37 088 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2017, la société 3SI a absorbé la société 3SI EXPANSION. La société absorbante étant une filiale à 100% de la société absorbée, cette opération de fusion est réalisée à l'envers.

L'actif net apporté par la SAS 3SI EXPANSION à la SAS 3SI s'élève à 2.178.983 euros dont 1.620.000 euros représentant la valeur des titres 3SI.

En rémunération de cet apport, la SAS 3SI a créé 2.125 actions nouvelles d'une valeur nominale de 120 euros, soit une augmentation de capital de 255.000 euros, et une prime de fusion de 1.923.983 euros.

En annulation des titres apportés, la SAS 3SI a réduit son capital de 216.000 euros, ainsi que la prime de fusion de 1.404.000 euros.

Enfin, il a été décidé de réduire la valeur nominale des 2.125 actions de 120 euros à 6,22 euros par création de 38.870 actions nouvelles, soit au total 40 995 actions de 6,22 euros, puis d'augmenter le capital social d'une somme de 154.950 euros prélevées sur le compte « prime de fusion » pour le porter à 409.950 euros, en élevant la valeur nominale des 40.995 actions de 6,22 euros à 10 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 867			22 867
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	107 624	1 233 271		1 340 895
Immobilisations incorporelles	130 491	1 233 271		1 363 762
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	460 000			460 000
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	317 302	3 089		320 391
- Matériel de transport	15 923			15 923
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 428	6 163	13 824	172 767
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	874 884		874 884	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 850 413	9 252	888 708	970 958
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 609	-16 451		18 157
Immobilisations financières	34 609	-16 451		18 157
ACTIF IMMOBILISE	2 015 513	1 226 072	888 708	2 352 877

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 233 271	9 252	-16 451	1 226 072
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 233 271	9 252	-16 451	1 226 072
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		874 884		874 884
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 824		13 824
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		888 708		888 708

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2018

Éléments achetés
Éléments réévalués
Éléments reçus en apport

Total

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 913	65 951		161 864
Immobilisations incorporelles	95 913	65 951		161 864
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	101 647	23 000		124 647
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 876			1 876
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 535	20 173		85 708
- Matériel de transport	12 714	933		13 647
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 630	25 487	11 338	155 778
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	323 401	69 594	11 338	381 656
ACTIF IMMOBILISE	419 314	135 545	11 338	543 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 006 296 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	18 057		18 057
Autres	100		100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	846 338	846 338	
Autres	120 637	120 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 164	21 164	
Total	1 006 296	988 139	18 157
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	16 451		

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	22 990
Banque - Intérêts courus à recevoir	16 659
Total	39 650

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 409 950,00 Euro décomposé en 40 995 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 800	120,00
Titres émis pendant l'exercice	40 995	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice	1 800	120,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 995	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 109 583 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	969	969		
- à plus de 1 an à l'origine	352 752	128 328	214 274	10 150
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	16	16		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 692	20 692		
Dettes fiscales et sociales	290 517	290 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 105	2 105		
Produits constatés d'avance	442 531	442 531		
Total	1 109 583	885 159	214 274	10 150

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	5 190
Intérêts courus	16
CONGES A PAYER	76 607
CH SOC S/CP	32 941
ORGAN. SOC. AUTRES CHARG. A PAYER	27 957
ETAT CHARGES A PAYER	2 484
Total	145 195

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANCE	21 164		
Total	21 164		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	442 531		
Total	442 531		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	494 147	49 838	543 985
Ventes de produits intermédiaires	-7 741		-7 741
Ventes de produits résiduels	-1 270		-1 270
Travaux	-302		-302
Etudes	-851		-851
Prestations de services	2 068 467	144 265	2 212 732
Ventes de marchandises	330 396	36 251	366 647
Produits des activités annexes	38 473		38 473
TOTAL	2 921 320	230 354	3 151 674

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 322 Euro

Autres informations

Compte Personnel de Formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les heures de formation au titre du DIF sont transférables et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture au titre du CPF s'élève à 2 648 heures.

Pour information le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au titre du DIF au 31 décembre 2014 s'élève à 2 021 heures.

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
Euro

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Privilège prêteur de deniers

460 000

Hypothèque

40 000

Autres engagements donnés

500 000

Total	500 000
--------------	----------------

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Le capital restant dû des prêts s'établit à 149 751.99 € au 31 décembre 2018.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 205 997 Euro

Cet engagement est calculé avec les options suivantes :

- départ volontaire à 62 ans,
- méthode de calcul de la convention collective n° 1486 SYNTEC

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

La société 3SI n'a pas engagé de dépenses en matière environnementale.

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Téléphone : 05.55.18.08.08 - *E.mail* : cabinellarribevalvobrive@lvds.biz

Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Téléphone : 05.53.45.62.62 - *E.mail* : cabinellarribevalvoperigueux@lvds.biz



Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARTLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis, avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - 87200 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbes - 87000 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC